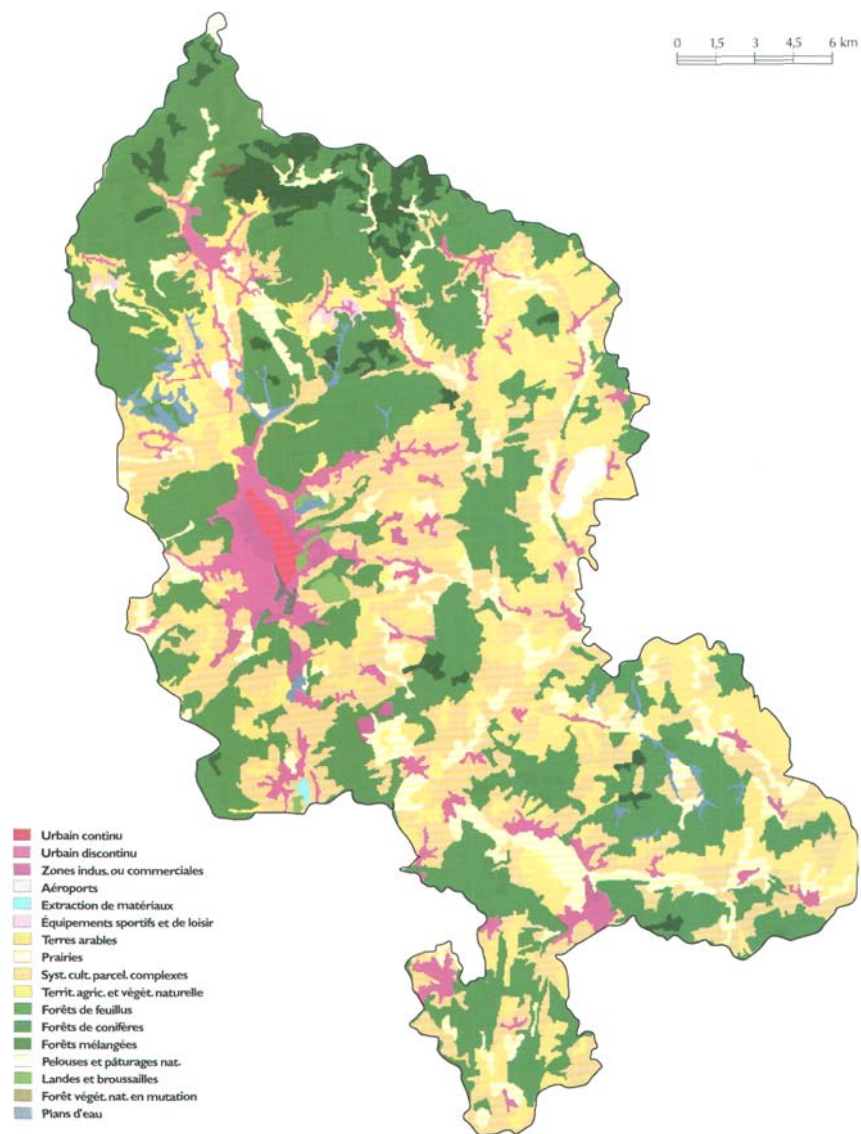




L'OCCUPATION DU SOL PAR « CORINE LAND COVER »

Les cartes précédentes ont permis de décrire le paysage départemental dans sa composante physique et d'en fixer l'armature. D'autres catégories doivent être distinguées et étudiées pour une appréhension plus complète du paysage. Elles concernent essentiellement la végétation (composante biotique) et les manifestations variées de l'activité humaine (composante anthropique). L'image satellitaire sera l'auxiliaire privilégié de cette investigation.

Les satellites permettent, en effet, une observation complète et régulière de la surface terrestre. Ils renseignent sur l'occupation du sol et par conséquent sur les éléments qui « habillent » le paysage, en mesurant différentes sortes de rayonnements visibles et infra-rouge renvoyés par la terre.

Les images issues du satellite procèdent d'une visualisation directe des données mesurées ; l'intensité des couleurs est proportionnelle à l'intensité du signal enregistré. La reconnaissance et la définition de l'occupation du sol ne sont venues qu'après coup, à travers l'interprétation visuelle de l'image.

Pour produire la carte présentée ici, on est allé beaucoup plus loin dans le décryptage du signal. Les modes d'occupation du sol, codés par une légende et sa charte de couleurs associées, sont reportés en tant que tels sur la carte. Le travail préalable de reconnaissance et de codage a été effectué manuellement par des spécialistes de l'interprétation d'images dans le cadre du programme européen Corine Land-Cover. Ce programme vise à cartographier d'une manière homogène toute l'Europe afin d'en mieux connaître le territoire et l'évolution. L'Institut Français de l'Environnement (IFEN) est en charge de cette opération pour notre pays. Les résultats concernant le Territoire de Belfort sont présentés ici.

A titre d'information, nous donnons, par la légende jointe à la carte, la définition des 44 thèmes d'occupation du sol retenus pour toute l'Europe. Cela permet d'en apprécier la diversité et d'en mesurer le poids relatif dans le département.

Note technique

La richesse des informations contenues dans ce fichier rend illusoire la confection d'une carte directement lisible dans toute sa finesse thématique, d'où les regroupements de couleurs auxquels nous avons procédé. Pour tirer le meilleur parti d'une telle base documentaire, il faudrait en réaliser plusieurs éditions dont chacune porterait sur un thème bien différencié (agriculture, espaces humanisés, forêt...), tandis que le reste serait globalisé par une ou deux couleurs seulement.

Nomenclature Corine

On a dû transformer le codage initial sur 3 chiffres en codage continu de 1 à 44 pour établir la correspondance avec les numéros des postes de légende de la carte reproduite.

Territoires artificialisés		%
1.1.1 = 1	Tissu urbain continu	0,03
1.1.2 = 2	Tissu urbain discontinu	1,63
1.2.1 = 3	Zones industrielles ou commerciales	0,17
1.2.2 = 4	Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés	0,00
1.2.3 = 5	Zones portuaires	0,00
1.2.4 = 6	Aéroports	0,15
1.3.1 = 7	Extraction de matériaux	0,15
1.3.2 = 8	Décharges	0,00
1.3.3 = 9	Chantiers	0,03
1.4.1 = 10	Espaces verts urbains	0,00
1.4.2 = 11	Equipements sportifs et de loisirs	0,02
Territoires agricoles		
2.1.1 = 12	Terres arables hors périmètres d'irrigation	16,9
2.1.2 = 13	Périmètres irrigués en permanence	0,01
2.1.3 = 14	Rizières	0,00
2.2.1 = 15	Vignobles	0,01
2.2.2 = 16	Vergers et petits fruits	0,16
2.2.3 = 17	Oliveraies	0,00
2.3.1 = 18	Prairies	16,90
2.4.1 = 19	Cultures annuelles associées aux cultures permanentes	0,01
2.4.2 = 20	Systèmes culturaux et parcellaires complexes	15,39
2.4.3 = 21	Territoires principalement occupés, par l'agriculture avec présence de végétation naturelle importante	4,88
2.4.4 = 22	Territoires agroforestiers	0,00
Forêts et milieux semi-naturels		
3.1.1 = 23	Forêts de feuillus	36,89
3.1.2 = 24	Forêts de conifères	3,00
3.1.3 = 25	Forêts mélangées	2,19
3.2.1 = 26	Pelouses et pâturages naturels	0,07
3.2.2 = 27	Landes et broussailles	0,36
3.2.3 = 28	Végétation sclérophylle	0,00
3.2.4 = 29	Forêts et végétation arbustive en mutation	0,09
3.3.1 = 30	Plages, dunes de sable	0,00
3.3.2 = 31	Roches nues	0,00
3.3.3 = 32	Végétation clairsemée	0,00
3.3.4 = 33	Zones incendiées	0,00
3.3.5 = 34	Glaciers et neiges éternelles	0,00
Zones humides		
4.1.1 = 35	Marais intérieurs	0,03
4.1.2 = 36	Tourbières	0,01
4.2.1 = 37	Marais maritimes	0,00
4.2.2 = 38	Marais salants	0,00
4.2.3 = 39	Zones intertidales	0,00
Surfaces en eau		
5.1.1 = 40	Cours et voies d'eau	0,14
5.1.2 = 41	Plans d'eau	0,17
5.2.1 = 42	Lagunes littorales	0,00
5.2.2 = 43	Estuaires	0,00
5.2.3 = 44	Mers et océans	0,00